



#### ÉPREUVES OBLIGATOIRES MINISTÉRIELLES

Date	Épreuve	Secondaire	Pourcentage
20 mai 2020	Français écriture	2 <sup>e</sup> secondaire	Cette épreuve compte pour 20% du résultat final de l'année.

**Résumé des normes et des modalités  
d'évaluation des apprentissages  
Année scolaire 2019-2020  
2<sup>e</sup> secondaire**

**Renseignements importants concernant l'évaluation  
Document à conserver pendant toute l'année scolaire**

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous a été expédiée le **15 octobre**.

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

**Premier bulletin :**

- Étape du 3 septembre 2019 au 31 octobre 2019.
- Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- Les notes seront remises aux parents au plus tard le 20 novembre 2019.

**Deuxième bulletin :**

- Étape du 4 novembre 2019 au 20 février 2020.
- Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 16 mars 2020.

**Troisième bulletin :**

- Étape du 24 février 2020 au 23 juin 2020.
- Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- Bulletin distribué vers le 6 juillet 2020.

\* Vous trouverez un commentaire sur deux des compétences suivantes aux bulletins 1 et 3.

Compétences	Bulletin 1	Bulletin 3
Exercer son jugement critique		
Organiser son travail	X	X
Savoir communiquer	X	X
Savoir travailler en équipe		

## PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (2<sup>e</sup> secondaire)

Discipline	Étape 1			Étape 2			Étape 3			
	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuves de fin d'année
<b>Français, langue d'enseignement</b>	Lire (40%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Écrire (40%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Communiquer oralement (20%)			X	X	X	X	X	X	X
<b>Mathématique</b>	Résoudre une situation-problème (30%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Veuillez noter qu'un élève faisant math (206) peut se voir exempter de son examen de fin d'année sous ces conditions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir conservé une moyenne de 85% avant l'examen de CD1 de fin d'année (bilan)</li> <li>- L'élève doit faire l'examen de CD1 de fin d'année</li> <li>- L'élève doit être présent à tous ses cours de révision de fin d'année et avoir une bonne attitude</li> <li>- L'élève doit faire le document de révision de fin d'année avec les démarches</li> <li>- L'élève exempté a le droit de faire l'examen de CD2 de fin d'année s'il le désire.</li> </ul> La décision d'exempter ou non un élève revient à l'enseignant										
<b>Anglais, langue seconde Programme de base</b>	Communiquer oralement en anglais (40%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Comprendre les textes lus et entendus (30%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Écrire des textes (30%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Anglais, langue seconde Programme enrichi ELA</b>	Communiquer oralement en anglais (40%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Comprendre les textes lus et entendus (30%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Écrire des textes (30%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Science et technologie</b>	Pratique (40%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Théorie (60%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Histoire et éducation à la citoyenneté</b>						X	X	X	X	X
<b>Géographie</b>				X	X			X	X	X
Histoire et géographie Exemption examen juin <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avoir obtenu 85% et plus au sommaire.</li> <li>2. Être présent à tous les cours de révision.</li> <li>3. Avoir complété le cahier de révision.</li> </ol>										
<b>Art / musique</b>				X	X	X	X	X	X	X
<b>Éducation physique et à la santé</b>				X	X	X	X	X	X	X
<b>Éthique et culture religieuse</b>				X	X	X	X	X	X	X
<b>Français correctif</b>				X	X	X	X	X	X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin. Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MEESSR à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.qc.ca>

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir des travaux, situations d'évaluation, laboratoires...